



Frank Bsirske,
président de Ver.di (syndicat unifié des services)

A tous les députés au Bundestag

Objet : TSCG (pacte fiscal)

Mesdames, Messieurs,
Le Mécanisme illimité de sauvetage européen (MES) et le traité du 2 mars 2012 sur la stabilité, la coordination et la gouvernance dans l'Union économique et monétaire (pacte fiscal TSCG) doivent être débattus sous peu au Bundestag et au Bundesrat.
Le syndicat unifié des services Ver.di voit particulièrement dans le TSCG un instrument qui affaiblit la démocratie, nuisible pour l'économie et socialement insupportable. Nous vous demandons de ne pas voter pour le TSCG. Dans le texte joint en annexe, nous explicitons les raisons qui nous amènent à vous recommander de voter en ce sens.
Veuillez agréer (...)

F. B.

Inquiétudes...

Les 28 et 29 juin prochains va se tenir le sommet des chefs de l'Union européenne. Un sommet que tous qualifient de crucial, avec en principe, à son ordre du jour, le TSCG, la règle d'or dans chaque pays. L'échéance approche. Les jours passent. Mais apparemment, le silence règne dans les chancelleries sur cette question du traité. Bien sûr, ce silence n'est qu'apparent. Mais il exprime les difficultés qu'elles rencontrent pour réunir les conditions de la mise en œuvre de ce traité, dans un contexte de crise généralisée et incontrôlée dans toute l'Europe. Ce sommet s'ouvrira au lendemain des élections en Grèce, qui va voir le gouvernement promémorandum se heurter au refus du peuple. Il se tiendra au lendemain de l'injonction du FMI à l'Espagne de présenter un plan de réforme « clair et cohérent », alors même que le peuple espagnol se dresse contre les coupes budgétaires. Ce sommet se tiendra au lendemain des élections en France, où s'est exprimé le rejet massif de la politique de Sarkozy et l'Union européenne. Ils ont tous conscience, en haut lieu, des énormes difficultés auxquelles ils vont faire face. Enfin, le fait qu'en Allemagne, le syndicat Ver.di, avec ses plus de deux millions d'adhérents, écrive à l'ensemble des députés allemands pour leur demander de ne pas ratifier le traité, est une indication de ces processus en cours. Rien n'est joué. En France, des dizaines et des dizaines de milliers de travailleurs et de militants ont contresigné l'appel lancé par le POI contre la ratification du traité. Parmi eux, des milliers de militants du PS, du PCF, du PG, des syndicalistes. Dans de très nombreux départements, des appels d'unité avec des militants d'origines diverses ont été lancés.

M. S.

Document Nous publions la lettre de Frank Bsirske, président de Ver.di (2 100 000 syndiqués), aux députés du Bundestag, contre la ratification du traité européen signé le 2 mars à Bruxelles qui forcerait des politiques de rigueur draconiennes partout en Europe. Une question qui se trouve aussi posée en France...

Le syndicat allemand Ver.di des services publics appelle les députés à ne pas ratifier le traité TSCG

Le TSCG ne prévoit aucune clause de résiliation. Il n'est pas possible pour un Etat membre de résilier unilatéralement ce traité, même en cas de majorité qualifiée permettant au Parlement des modifications constitutionnelles. Il ne peut être suspendu ou modifié qu'à l'unanimité de tous les Etats membres. De la sorte, le TSCG se voit conférer une sorte de garantie éternelle, ce qui sape les bases de la souveraineté des Etats. **Le TSCG limite étroitement le « droit suprême » des Parlements, le droit de décider du budget, et transfère des droits étatiques à la Commission européenne non élue. (...) Il porte atteinte au droit national de décider du budget tant par l'introduction d'une règle d'or plus étendue que celle prévue par la réglementation allemande que par les mécanismes automatiques de correction.** La transposition adéquate de la règle d'or dans le droit national est contrôlée par la Cour européenne de justice, et les Etats membres sont contraints de porter plainte les uns contre les autres. La Commission européenne, qui n'est pas élue démocratiquement, obtient un droit de regard : tous les pays dont l'endettement dépasse les 3 % de PIB ou dont la dette dépasse 60 % du PIB doivent soumettre les grandes lignes de leur budget à l'autorisation de la Commission, ce qui confère à la Commission européenne un droit de veto sur des décisions des Etats nationaux.

LE PACTE FISCAL TSCG AUGMENTE LA PRESSION POUR LA CONSOLIDATION BUDGÉTAIRE DES LÄNDER ET DES COMMUNES
Le TSCG oblige les Etats signataires à transposer la règle d'or dans leur législation nationale au plus tard un an après la signature. Dès lors, le nouveau cadre juridique prend

effet immédiatement. A contrario, le droit allemand n'a prévu l'application de la règle d'or en Allemagne qu'à partir de 2016 pour l'Etat fédéral et de 2020 pour le budget des Länder. Alors que la règle d'or allemande ne s'applique qu'à l'Etat fédéral et aux Länder, le TSCG y inclut les communes et les organismes de Sécurité sociale, ainsi que tous les budgets annexes.

LE PACTE FISCAL TSCG EST NUISIBLE POUR L'ÉCONOMIE
(...) **Le pacte fiscal TSCG vise à financer les dépenses publiques sans augmenter l'endettement.**

Ce sont les rentrées fiscales qui à l'avenir devraient déterminer le montant des dépenses.

Dans une économie à croissance robuste et donc à rentrées fiscales florissantes, un tel but peut être atteint. Mais cette situation n'est pas la règle.

Lorsque l'économie se contracte et que l'Etat tente de limiter ses dépenses selon les rentrées fiscales décroissantes, la détérioration économique ne peut que s'accroître.

Le TSCG ignore le lien étroit entre dépenses de l'Etat et conjoncture économique. Les dépenses de l'Etat sont également toujours des recettes pour les entreprises et les ménages. Si l'Etat réduit ses dépenses à contretemps, les entreprises perdent des commandes et réduisent la production.

De plus, les bénéficiaires des transferts sociaux ont alors de moins en moins de ressources.

En période de croissance économique, on peut absorber une réduction des dépenses, mais en période de décélération économique, une telle mesure ne fait que précipiter la chute.

Cela entraîne une baisse de la croissance et des rentrées fiscales, et une augmentation du chômage et des dettes. (...)



Photo AFP

De Rome à Madrid, sous couvert de politique d'austérité, on licencie des fonctionnaires, on baisse les salaires, les indemnités de chômage, les retraites. Le TSCG ne fera que poursuivre cette politique désastreuse.

Frank Bsirske,
président
de Ver.di

DE PLUS, LE PACTE FISCAL TSCG RÉDUIT LES INVESTISSEMENTS PUBLICS

Les ministres européens des Finances n'auront plus le droit d'investir dans la formation, la santé, les infrastructures ou l'environnement si cela entraîne un dépassement des limites d'endettement. Même en termes d'économie privée, cela n'a aucun sens.

Toute entreprise privée est amenée, le cas échéant, à emprunter pour effectuer par exemple un investissement. Cet investissement est source de croissance et permet de rembourser la dette initiale. En outre, le rendement des investissements d'avenir dans la formation ou les infrastructures est plus élevé que leurs coûts de financement. (...)

LE PACTE SOCIAL TSCG PORTE ATTEINTE À L'ÉTAT SOCIAL

En Europe, la consolidation budgétaire se fait à 80 % par la réduction des dépenses.

De Rome à Madrid, sous couvert de politique d'austérité, on licencie des fonctionnaires, on baisse les salaires, les indemnités de chômage, les retraites. Le droit social est également victime de cette politique.

Le TSCG ne fera que poursuivre cette politique désastreuse. L'article 3, §1, b) du traité exige de façon explicite que les progrès dans la consolidation budgétaire se fassent au moyen d'une « analyse des dépenses » et non des recettes.

Le rythme élevé prévu pour mettre fin, selon le traité, au déficit budgétaire et à l'endettement, ne laisse aux Etats aucune marge de manœuvre dans le temps pour mettre en place un dispositif de sortie de l'endettement par des modifications du droit fiscal et la relance de la croissance ; il ne reste alors que les coupes dans les dépenses. »

Après les élections, une semaine avant le sommet européen...

Et en France, que va faire le gouvernement ?

L'agenda officiel des prochains jours



Photo AFP

00
3
JUILLET

La session extraordinaire commence au Parlement

Discours de politique générale du Premier ministre devant l'Assemblée nationale. C'est cet audit qui en fixera le cadre, un discours au cours duquel Jean-Marc Ayrault devra tracer les choix budgétaires du gouvernement.

00
4
JUILLET

Présentation d'un collectif budgétaire

gagement pris par François Hollande afin de ramener le déficit public à 4,5 % en 2012 et donc de trouver 10 milliards.

« Le redressement de la France est certes censé se faire "dans la justice" et "sans austérité" (tel est le credo du président de la République), mais il se présente sous de bien sombres auspices en raison de la crise de la zone euro qui s'amplifie et du ralentissement de l'activité », écrit le journal quotidien *Le*

Monde (17-18 juin) qui conclut : « Le ralentissement économique va contraindre le gouvernement, quoi qu'il en dise, à donner un tour de vis dans les dépenses. ». Et de poser la question : « Et maintenant, quelle rigueur prépare la gauche ? »

Pierre Moscovici, lui, a réaffirmé dimanche 17 juin au soir : « Les engagements pris par la France en matière de finances publiques seront tenus et cela se fera sans politique d'austérité. »

D'ici là, le gouvernement doit annoncer sa décision concernant le niveau du « coup de pouce » au Smic. Une réunion est programmée à Matignon, ce vendredi 22 juin. « Une hausse limitée », a prévenu Michel Sapin, pour ne pas peser sur le coût du travail des entreprises... Les organisations patronales, en particulier la CGPME, manifestent leur inquiétude devant une hausse du Smic, alors que la CGT et Force ouvrière militent, elles pour un coup de pouce significatif. Il doit également décider du tarif du gaz. La direction de GDF Suez demande une augmentation de 5 %, une hausse qui pèserait lourdement sur le budget des ménages.

00
9-10
JUILLET

Conférence sociale sous la présidence de François Hollande avec les directions des confédérations syndicales et patronales

d'étudier au cas par cas chaque restructuration d'entreprise. Il déclare vouloir mener une nouvelle politique industrielle pour enrayer les résultats de celle menée par Chirac et Sarkozy : près d'un million d'emplois perdus en dix ans et neuf cents usines en trois ans. Autre chantier, les retraites. Après « l'as-

souplissement » de la loi Woerth avec le retour partiel à la retraite à 60 ans pour ceux ayant cotisé pendant 40,5 annuités, qui concerne 100 000 personnes, le gouvernement devrait entreprendre l'an prochain la réforme systémique prévue par la loi Woerth. Pour l'ensemble des sujets à l'ordre du jour

de la conférence sociale, « le gouvernement compte sur un renouveau du dialogue social et sur la capacité des organisations syndicales et patronales à s'entendre entre elles et avec l'Etat, sur une méthode et des thèmes de concertation et négociation possibles » (*Le Monde* 17-18 juin).

Marie STAGLIANO ■

Semaine après semaine, vous avez besoin d'Informations ouvrières...

ABONNEZ-VOUS POUR L'ÉTÉ !

Revue de presse

«Un calendrier serré et semé d'embûches» (*Les Echos*)

« L'œuvre qui est devant nous est immense. Rien ne sera facile. »

C'est par ces mots que le Premier ministre a commenté, dimanche 17 juin, le résultat des élections législatives.

Il va falloir « rétablir nos comptes publics, retrouver la croissance, faire reculer le chômage, rendre à notre industrie son dynamisme », a insisté le Premier ministre.

«Deux semaines pour trouver dix milliards» (AFP)

Une dépêche AFP (18 juin) annonce que le gouvernement « dispose de

deux semaines pour trouver une dizaine de milliards d'euros et résoudre sa première équation budgétaire, sur fond de climat économique dégradé ». La dépêche ajoute : « Tant que les électeurs ne s'étaient pas exprimés, le Premier ministre Jean-Marc Ayrault, et son équipe avaient veillé à rester discrets sur les arbitrages en cours. Mais le calendrier va désormais s'accélérer. »

Le «top départ» : l'audit de la Cour des comptes

Commandé par Jean-Marc Ayrault, cet audit, initialement prévu dans la semaine du 24 juin, vient d'être reporté à une date ultérieure. D'après le quotidien *Les Echos*, le gouvernement aurait fait part à Didier Migaud, le président PS de

la Cour des comptes, « de l'inconvénient d'une telle date, le risque étant de perturber le sommet européen ». « Une chose est sûre, commente le journal patronal, le rapport va pointer la gravité de la situation et prôner des remèdes radicaux, aussi bien du côté des recettes que du côté des dépenses. »

«Il faut augmenter la CSG» (le président de la Mutualité française)

Etienne Caniard, le président de la Mutualité française, a dévoilé devant l'assemblée générale de la Mutualité (fédération de 500 mutuelles couvrant 38 millions de Français) qui s'est tenue le 15 juin, son « projet de résolution politique » destiné à être présenté au ministre

de la Santé, en pleine préparation du projet de loi de financement de la Sécurité sociale.

A la question posée par le quotidien *Le Parisien* (15 juin) : « Quelle est votre solution pour combler le déficit de la Sécu ? », Etienne Caniard apporte cette réponse : « Il faut augmenter la CSG. C'est le système le plus efficace et le plus juste car son assiette touche aussi bien les revenus du travail que ceux du capital. »

Parmi les « solutions » pour faire des économies, il déclare : « Le Haut Conseil pour l'assurance maladie estime que trois millions d'hospitalisations de personnes âgées par an sont "inappropriées" et coûtent à l'assurance maladie 2 milliards d'euros. » Faut-il commenter ? ■

ÉDITORIAL

Et maintenant ?

Daniel Gluckstein
Secrétaire national du POI

Au lendemain des législatives, François Hollande et le Parti socialiste contrôlent, apparemment, tous les rouages de l'Etat. La situation reste néanmoins fragile. L'ampleur historique de l'absentéisme — largement majoritaire parmi les jeunes, les ouvriers, les employés — traduit une attente de plus en plus pressante (qu'expriment aussi, d'une autre façon, ceux qui sont allés voter) : quels seront les premiers actes concrets de ce gouvernement ?

Dimanche, deux signaux ont été émis qui attirent notre attention.

D'abord, « François Hollande, Angela Merkel, Mario Monti et David Cameron se sont parlés dans la soirée au téléphone en compagnie des présidents du Conseil européen, Hermann Van Rompuy, et de la Commission, José Manuel Barroso. En substance, tous ont convenu que l'issue du vote (en Grèce — NDR) représentait la meilleure solution possible à la veille d'un sommet du G 20 à Los Cabos (Mexique) où le Vieux Continent devait être mis sous pression en raison de l'aggravation de la crise de la zone euro » (*Le Monde*).

François Hollande et une majorité de députés socialistes ont-ils été élus pour encourager l'application d'un mémorandum dévastateur pour le peuple grec et rejeté par lui (*lire page 4*) ? Certes, il y a la pression du G 20, dirigé par l'administration américaine. Obama y a pris la parole pour saluer le résultat des élections en Grèce et exiger « que la zone euro travaille en partenariat avec le prochain gouvernement grec pour s'assurer qu'il reste sur la voie des réformes et du maintien ». Ce que le servile Barroso a immédiatement traduit : « Les Grecs (...) n'ont pas assez avancé en termes de réformes structurelles (...). Nous sommes prêts à voir avec nos amis grecs comment trouver des mesures qui auront un impact immédiat. »

Que l'Union européenne, aux ordres de Washington, veuille aggraver la mise sous tutelle du peuple grec pour lui imposer ses plans destructeurs, c'est dans l'ordre des choses. Mais Hollande va-t-il se prêter à cette tentative ? Plus généralement : où devrait être la place d'élus et de partis qui se réclament de la classe ouvrière et de la démocratie ? Du côté de l'Union européenne qui veut écraser les peuples d'Europe, ou du côté du peuple grec qui rejette le mémorandum ?

Autre signal : le même dimanche soir, le Premier ministre, Jean-Marc Ayrault, a déclaré vouloir mobiliser « toutes les énergies, toutes les intelligences (...) pour rétablir nos comptes publics », s'adressant en particulier aux « collectivités locales, aux entrepreneurs, aux élus, aux syndicalistes », tous invités à « venir apporter leur concours au redressement du pays ». Quelques heures plus tard, la direction de PSA confirmait son intention de fermer le site d'Aulnay, menaçant 3 500 emplois directs, et 10 000 avec la sous-traitance. Rassembler dans un même effort « l'entrepreneur » qui veut fermer l'usine et les travailleurs et leurs organisations qui en exigent le maintien avec tous les emplois ? Difficile... Que va faire le gouvernement ? Va-t-il donner la garantie, par son intervention directe, du maintien du site et de tous les emplois ?

Cela nous ramène à ce qui est au centre de tout : céder aux diktats de l'Union européenne ou y résister, ratifier le traité « Super-Maastricht » TSCG ou s'y refuser ? La situation appelle la plus grande vigilance des travailleurs et militants ouvriers. Elle renforce l'urgence de l'unité contre la dictature de la troïka et de l'Union européenne, et contre la ratification du TSCG.

Au lendemain des élections

EN BREF

Le Parlement européen approuve deux textes anticipant le nouveau traité

Les parlementaires européens ont adopté, en séance plénière mercredi 13 juin, les rapports de Jean-Paul Gauzès (UMP-PPE) et d'Elisa Ferreira (S&D).

Ces deux textes, baptisés « two-pack », complètent l'échafaudage complexe du « six-pack », qui consacrait le principe de sanctions financières quasi automatiques quand le déficit public d'un Etat s'aventure au-delà de 3 % du PIB.

Les sociaux-démocrates du groupe S&D se sont massivement ralliés aux deux textes, à l'exception des socialistes français, qui ont préféré s'abstenir sur le rapport Gauzès.

Les rapports consacrent en théorie un renforcement du rôle de la Commission dans l'examen des budgets des Etats. Chaque année, les projets de budget devront passer sous ses fourches caudines, avant le 1^{er} octobre.

Mi-novembre, Bruxelles rendra son avis, assorti d'éventuelles demandes de corrections si les dépenses programmées sont jugées excessives. Rejet ou abstention ? Les eurodéputés PS ont finalement opté pour l'option la moins controversée sur le rapport Gauzès (...). Celui-ci prévoit que tout pays bénéficiant d'un plan de sauvetage doit se résoudre à rétablir ses comptes publics en engageant des réformes (coupes budgétaires, assouplissement du marché du travail, par exemple) recommandées par la Commission (...). La quasi-automatisme du processus continue de cliver le débat, mais jusqu'à un certain point. « L'enjeu, c'est d'apparaître comme des interlocuteurs crédibles », observe l'eurodéputée socialiste Pervenche Berès. Agence Euractiv, 14 juin

Une facture imprévue de 4,3 milliards d'euros pour la France...

La France a appris, le 10 mai, que la Cour de justice européenne la condamnait à rembourser rétroactivement 4,3 milliards d'euros aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières situés à l'étranger et qui ont payé un impôt de 30 % sur les dividendes versés par les entreprises françaises, alors que les dividendes perçus par les fonds français n'étaient pas taxés.

La Cour voit dans cette mesure fiscale une entrave à la libre circulation des capitaux. Une facture imprévue de 4,3 milliards que Bercy doit trouver, faute de quoi, a précisé le 12 juin, Jérôme Cahuzac, ministre délégué au Budget, le déficit atteindrait 4,7 % du PIB cette année et ce, au moment où le gouvernement travaille à le réduire...

Grèce

A nouveau : le rejet du "mémoire-mémorandum"

Lors des élections du 6 mai, le peuple grec a rejeté le mémorandum (1). L'impasse politique au sommet, consécutive à ce vote, a obligé le gouvernement à convoquer de nouvelles élections le 17 juin. Qu'en est-il au lendemain de ces nouvelles élections ?

Le parti de droite Nouvelle démocratie (ND) arrive en tête avec 29,61 % des voix (129 sièges au Parlement), juste devant la coalition de la gauche radicale Syriza (26,89 % et 71 sièges). Que montrent les résultats des élections du 17 juin ? Avec près de 39 % d'abstention, les deux partis qui ont appliqué le mémorandum, ND et le parti « socialiste » Pasok (qui s'effondre, avec 12,28 %) réunissent les suffrages d'environ un électeur sur quatre (2). La coalition de la gauche radicale, Syriza, qui était passée de 4,6 % en 2009 à 17 % aux élections du 6 mai, et qui a, par la suite, refusé de constituer un gouvernement appliquant le mémorandum de la troïka, recueille, elle, 27 % des voix. Ce qui s'est exprimé dans ces élections, c'est le rejet du mémorandum de la troïka. Une confirmation du résultat des élections du 6 mai dernier, où l'immense majorité s'est prononcée contre les partis qui ont servilement appliqué le mémorandum, tandis qu'une fraction significative de l'électorat ouvrier et populaire et de la jeunesse se portait sur Syriza, dont les dirigeants ont répété qu'ils « annuleraient le mémorandum » s'ils étaient appelés aux responsabilités gouvernementales.

Comme nous le disait une militante de Syriza quelques jours avant le scrutin, celui-ci s'est « peu à peu transformé en un référendum pour ou contre le mémorandum ». C'est d'ailleurs pour cette raison que, pendant un mois, nous avons assisté à une campagne d'une brutalité inouïe déchaînée contre le peuple grec. Aux



déclarations provocatrices de Lagarde (FMI) ont succédé à celles de Merkel et Barroso, menaçant la Grèce d'être exclue de la zone euro, en passant par les déclarations de Fabius, le 21 mai, affirmant qu'il faudra bien « respecter le mémorandum ».

“Malgré cette gigantesque pression, trois électeurs grecs sur quatre n'ont pas apporté leur soutien aux partis du mémorandum”

Cette campagne s'est conclue par un éditorial publié, en allemand et en grec, dans le *Financial Times* Deutschlands : « Résistez à la démagogie d'Alexis Tsipras et de son Syriza ! », appelant à voter pour ND... Une provocation de plus que même les dirigeants de ND en Grèce durent condamner, tellement cet appel du journal des marchés financiers apparaissait comme une violation ouverte de toute souveraineté du peuple grec.

Mais, malgré cette gigantesque pression, trois électeurs grecs sur quatre n'ont pas apporté leur soutien aux « partis du mémorandum », ND et Pasok. Les dirigeants de ND le reconnaissent à leur manière, tout comme les institutions internationales, en évoquant un « assouplissement » des conditions imposées à la Grèce : ils sont obligés de tenir compte de ce rejet.

ET MAINTENANT ?

Et maintenant ? Tous les « grands de ce monde » tentent de se rassurer à bon compte sur la capacité de ND

Le Parti communiste de Grèce (KKE) perd la moitié de son électorat

Le Parti communiste de Grèce (KKE) recueille 4,51 %. Il avait recueilli 7,54 % des voix en 2009, puis 8,5 % des voix le 6 mai 2012. Comment expliquer cet effondrement ? Prenant Syriza comme cible principale de ses attaques (mise sur le même plan que « les partis bourgeois »), la direction du KKE a, le 23 mai, publié un long document condamnant le « dilemme artificiel entre pro et anti-mémorandum ». Etre pour ou contre le mémorandum, c'est-à-dire la forme que prend en Grèce la dictature de la troïka, serait un « faux dilemme » ? En se reportant sur le vote Syriza, près de la moitié de l'électorat du KKE a manifesté que cette politique de division menait à une impasse.

de constituer un gouvernement... pour appliquer le mémorandum. La Maison-Blanche espère « que cette élection conduira rapidement à la formation d'un nouveau gouvernement capable de faire des progrès opportuns sur les défis économiques », tandis que l'Eurogroupe appelle à « la poursuite des réformes budgétaires et structurelles »... c'est-à-dire à poursuivre sur la voie de l'abîme. Quitte à donner au nouveau gouvernement quelque marge de manœuvre... pour sauver l'essentiel. Selon la loi, ND, premier parti au Parlement, doit tenter de former un gouvernement soutenu par au moins 151 députés sur 300. ND s'est adressée au Pasok pour reconstituer un gouvernement d'union nationale qui poursuive la politique du mémorandum. Le dirigeant du Pasok, Vénizélos, a appelé Syriza à rejoindre ce gouvernement. Cet appel du Pasok vise à la fois à intégrer le rejet qui s'est exprimé et la conviction que l'union nationale (intégrant Syriza) est le seul moyen de « réduire le risque de manifestations contre le nouveau gouvernement », comme l'a dit Vénizélos. Cette proposition a été rejetée, dimanche soir, par le porte-parole de Syriza, Alexis Tsipras, qui a déclaré : « Notre proposition pour renverser le mémorandum constitue la seule solution viable pour la Grèce et l'Europe. » Renverser le mémorandum qui, à coups de baisses de salaires et de coupes budgétaires, a conduit un quart de la population sous le seuil de pauvreté, telle est bien la question posée, non seulement en Grèce mais sur tout le continent.

Christel Keiser, Dominique Ferré ■

(1) Mémorandum : le plan d'austérité dicté par la troïka (FMI-BCE-Commission européenne) et appliqué par les gouvernements Papandréou (Pasok) et Papadémos (union nationale Pasok-ND).

(2) Avec 29,61 % des voix pour la ND et 12,28 % pour le Pasok, les « partis du mémorandum » recueillent 41,89 % des suffrages exprimés, ce qui, avec 39 % d'abstention, représente 25,5 % du corps électoral.

En France : des appels d'unité exigent

Yvelines

« Nous, militants de toutes tendances, avons décidé de lancer cet appel. La défaite de Nicolas Sarkozy le 6 mai, c'est le rejet de l'austérité, de la soumission aux diktats de l'Union Européenne. (...) Pour nous, rien n'est plus urgent que de bloquer la ratification de ce traité. Nous considérons qu'il n'est ni négociable ni amendable, fut-il complété par un volet croissance. Le respect de la volonté

majoritaire qui s'est exprimée le 6 mai 2012 exige du président élu, François Hollande, qu'il renonce à faire ratifier ce traité signé par son prédécesseur. Nous appelons les citoyens à se mobiliser avec nous contre la ratification de ce traité et à participer aux initiatives unitaires allant dans le sens de ce blocage. »

Amat Michelle, conseillère municipale ; Baumel Céline, adjointe au maire ; Chapon Leslie, adjointe au maire, apparentée PS ; Marie-Ange Charles, syndicaliste textile-habillement-cuir ; Pierre Carpentier, syndicaliste santé ; Danièle Carbonnier, syndicaliste EADS retraitée ; Afzal Chaudry, conseiller municipal, PS ; Monique Claeys, syndicaliste santé ; Catherine Delarue, syndicaliste Education nationale ; Jean Delarue, conseiller municipal, POI ; Annette Dropsy, syndicaliste EADS retraitée ; Janine Gani, syndicaliste santé ; Mohamed Ghaidi, syndicaliste transport ; Jonus Jasari, syndicaliste chimie ; Bernadette Lebriand, conseillère municipale ; Patrice Lesourd, syndicaliste santé ; Dominique Martin, syndicaliste Education nationale ; Nicole Neim, retraitée de l'Education nationale ; Christian Neim, retraité de l'industrie ; Alain Mauduit, syndicaliste Renault retraité ; Christine Paulin, syndicaliste santé et social ; Michel Pidoux, syndicaliste automobile ; Hilario Pinheiro, syndicaliste construction ; Jean-Marc Ranger, syndicaliste santé ; Aude Sourisseau, POI.

Alpes-de-Haute-Provence

« A l'intention annoncée de renégocier ce traité, le gouvernement allemand et les responsables de l'Union européenne ont déjà répondu : "S'il s'agit de rajouter une annexe qui parle de croissance et d'emploi, nous sommes prêts à le faire ; mais qu'on ne compte pas sur nous pour changer une seule virgule du traité tel qu'il est." Quant à la Banque centrale européenne, elle précise que la croissance signifie imposer plus de flexibilité et de mobilité aux travailleurs. Unité sans préalable ni condition pour bloquer ce traité ! Manifestation nationale dans l'unité ! Le traité de Bruxelles ne doit pas être ratifié ! »

Comité départemental et manifestation : Annick Murgier, syndicaliste, Villeneuve ; Bernard Roger, POI, Pierrevet ; Didier Jouxte, retraité La Poste, Montfuron ; Dominique Guffroy, syndicaliste enseignant, Oraison ; Jean-Claude Faivre, POI, Bayons ; Morgan Termeulen, PCF, Sisteron. Pour une manifestation : Alain Boura, Digne ; Léo Roussin, syndicaliste, Pierrevet.

Côte-d'Or

« Nous, militants, syndicalistes, élus, laïques, sommes issus de toutes les tendances du mouvement ouvrier et démocratique. Au-delà de nos choix respectifs, nous lançons un appel à l'unité. (...) S'il faut, pour se faire entendre, aller manifester à Paris, nous serons présents. »

Suit la liste de dizaines de premiers signataires comprenant des militants du POI, du PCF, du Front de gauche, des syndicalistes, des élus (dont le maire de Sainte-Marie-sur-Ouche).

“Le respect de la volonté majoritaire qui s'est exprimée le 6 mai 2012 exige du président élu, François Hollande, qu'il renonce à faire ratifier ce traité signé par son prédécesseur.”

en Grèce et en France

France

Nouveau record d'abstention au second tour des législatives

Avec 44,6 %, l'abstention au second tour des législatives, le 17 juin, surpasse le niveau atteint lors du premier tour (42,8 %). C'est un record sans précédent pour ce type d'élections sous la V^e République.

Le caractère ouvrier et populaire de cette abstention est confirmé par une enquête réalisée par Ipsos pour *Le Monde*, qui indique que 59 % des ouvriers, 51 % des employés et 63 % des jeunes de 18 à 24 ans se sont abstenus : autant de catégories sociales les plus touchées par la déréglementation, le chômage résultant des politiques suivies par les gouvernements successifs depuis des décennies, sous la houlette de l'Union européenne. Le journal *Libération* (19 juin), par la bouche d'un universitaire, invite ainsi à relativiser fortement la majorité absolue obtenue par le PS, en nombre de députés, parlant de « *trompe-l'œil du fait de la forte abstention et du fonctionnement des institutions* ». Et de conclure : « *Le contraste est fort entre cette hégémonie institutionnelle et l'absence d'enthousiasme sur le terrain* ». Avec inquiétude, un chroniqueur du

Monde rapporte le score du PS, au premier tour, au nombre d'électeurs inscrits : 16,4 %, soit moins d'un électeur inscrit sur six. Il souligne « *les illusions d'optique du scrutin majoritaire* », en remarquant que « *la force de frappe parlementaire qu'il accorde au gou-*

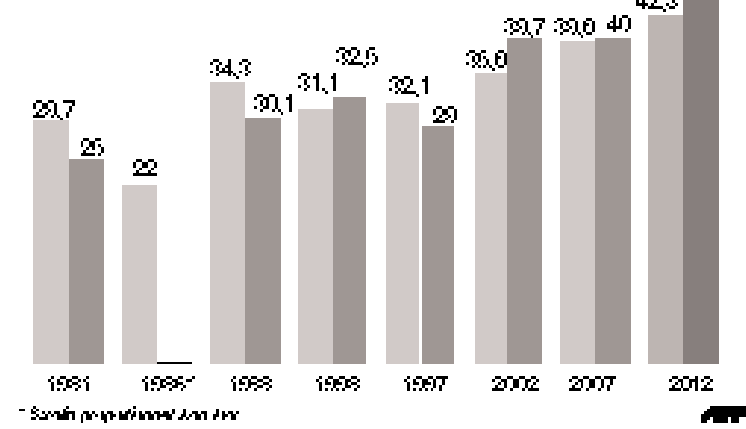
vernement (...) ne saurait masquer l'étroitesse de sa base politique ». *Le Figaro* en conclut pour sa part : « *La classe politique suscite la méfiance des Français* ». « *Un désaveu croissant* », surenchérit *Libération*.

Y. L. ■

L'abstention

En pourcentage des inscrits

1^{er} tour
2^e tour



Source : Scrutin proportionnel 2012



la non-ratification du traité européen (TSCG)

Landes

« Une question d'importance nous est désormais posée : le nouveau traité, signé le 2 mars dernier à Bruxelles par les chefs d'Etat, sera-t-il ratifié en France ?

Nous, militants de toutes tendances du mouvement ouvrier, appelons citoyens, travailleurs, militants, à s'engager dans la campagne contre la ratification du traité et à dire ensemble : « *Non à la règle d'or, non à la ratification du traité TSCG !* »

Pour cela, nous nous prononçons pour la tenue d'une manifestation nationale dans l'unité pour la non-ratification du traité de Bruxelles TSCG. »

Benquet Isabelle, syndicaliste enseignement ; **Desgre Bernard**, conseiller municipal PCF de Peyrehorade ; **Dumartin Jean-Pierre**, syndicaliste ; **Dupouy Brigitte et Jean**, Ygos ; **Guyard Nicolas**, ATTAC Marsan ; **Huguies J. P.**, Roquefort ; **Lestrade Luc**, POI ; syndicaliste, **Paneri Armel**, syndicaliste Finances publiques ; **Peguy Laurent**, militant associatif ; **Ratton Jean-Marc**, syndicaliste Finances publiques ; **Revaux D.**, Roquefort ; **Sourbès Christian**, POI, agriculteur, maire de Lagrange ; **Tyas Matthew**, indignés du sud-ouest ; **Zaruelo Didier**, militant PCF, syndicaliste La Poste, Saint-Vincent-de-Tyrosse.

Maine-et-Loire

« Syndicalistes, nous appartenons à des organisations différentes et nos positions peuvent diverger sur telle ou telle question.

Mais il y a aujourd'hui une question sur laquelle nous retrouvons toutes et tous : le 2 mars dernier, vingt-cinq chefs d'Etat et de gouvernement ont signé un nouveau traité européen intitulé « *traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance dans l'Union économique et monétaire* » (TSCG).

Ce nouveau traité, qui devra être ratifié par chaque pays, reprend tout le traité de Maastricht, mais en pire.

(...) Alors, au-delà de nos appartenances et de nos sensibilités respectives, au-delà de nos nuances ou de nos divergences, nous nous adressons à toutes et à tous pour dire : « *Unité sans condition ni préalable pour dire non à "la règle d'or" ! Unité sans condition ni préalable pour exiger la non-ratification du TSCG !* »

Suit la liste de soixante-dix syndicalistes du département signataires publics de l'appel.

Actualité sociale

La journée de carence ne s'appliquera pas aux salariés de la RATP et de la SNCF

Cette victoire est maintenant un point d'appui pour reconquérir complètement l'article 87 du statut qui précise : "Les soins médicaux et pharmaceutiques de toute nature sont dispensés à titre gratuit."



La loi de finance 2012 a instauré une journée de carence lors d'un arrêt maladie pour les 5,3 millions de fonctionnaires. Lors du débat parlementaire, le précédent gouvernement avait fait voter un amendement visant « *à étendre l'instauration de ce jour de carence aux salariés relevant des régimes spéciaux* », dont ceux de la SNCF et la RATP. L'article 105 de la loi de finance 2012 a été voté, libellé de la façon suivante : « *Les agents publics civils et militaires en congé de maladie, ainsi que les salariés dont l'indemnisation du congé maladie n'est pas assurée par un régime obligatoire de Sécurité sociale, ne perçoivent pas leur rémunération au titre du premier jour de congé.* »

Aussitôt la loi votée, la direction de la RATP n'a pas perdu de temps. Elle a informé, le 30 décembre 2011, par une note flash, l'ensemble du personnel de la mise en œuvre de ce nouveau dispositif « *d'application immédiate* ».

Aussitôt, les organisations syndicales ont exigé l'annulation de cette mesure. S'appuyant sur le décret de 2004 qui fixe les règles de fonctionnement de la Caisse de coordination des assurances sociales de la RATP (CCAS), ainsi que les articles

76 et 78 du statut du personnel, les syndicats SUD, CGT UNSA, CFDT ont démontré que les salariés de la RATP dépendaient bien d'un régime de Sécurité sociale, certes spécial, mais obligatoire. C'est dans ce contexte que ces syndicats ont saisi le tribunal de grande instance (TGI) pour faire annuler cette mesure. Le jugement rendu le 5 juin 2012 a donné raison aux organisations syndicales. La journée de carence ne s'appliquera donc pas aux salariés de la RATP. Ce résultat démontre bien qu'il faut défendre en permanence le statut, car c'est bien parce que les agents de la RATP ont un statut que le juge a pris cette décision. Cette victoire est maintenant un point d'appui pour reconquérir complètement l'article 87 du statut qui précise : « *Les soins médicaux et pharmaceutiques de toute nature sont dispensés à titre gratuit* », ce qui n'est plus le cas depuis plusieurs années.

A la SNCF, les organisations syndicales avaient aussi contesté cette journée de carence devant le TGI de Paris qui devait rendre une décision le 26 juin. La SNCF vient de renoncer à appliquer la journée de carence à ses agents « *à la suite de la décision du TGI de Paris sur la RATP* ».

J.-J. G. ■

Grève des personnels de Radio France

Les personnels de Radio France étaient en grève le lundi 18 juin à l'appel de leurs syndicats CGT, CFDT, SNJ et SUD. Le taux de grévistes atteignait 70 % dans les stations locales de Radio France. Ils dénoncent la « *politique de redéploiements imposée par la direction de Radio France* » qui « *affecte directement les contenus des antennes et les conditions de travail des salariés* » et supprime des postes.

Dans leur appel à la grève, les syndicats demandent donc que « *la direction de Radio France mette fin immédiatement à sa politique arbitraire de redéploiements, (que) les postes actuellement vacants soient pourvus dans les plus brefs délais, (que) les postes supprimés ces derniers mois soient rétablis, (que) la direction de Radio France obtienne de l'Etat des moyens supplémentaires, notamment des emplois pérennes, à la hauteur des ambitions et des missions de l'entreprise* ».

« *C'est en région surtout que la direction a choisi de supprimer des repor-*

ters, des techniciens et des animateurs. Les journalistes seront donc moins nombreux à tendre leur micro, à enquêter sur le terrain, à rendre compte de l'actualité. Un plan de redéploiement décidé à Paris qui ne tient absolument pas compte de la réalité des radios locales de France Bleu et de ses rédactions dont les journalistes, en plus de leur travail local, sont également les correspondants des autres radios du groupe », a expliqué le SNJ.

Selon l'humanite.fr (18 juin), cette grève intervient aussi alors que depuis deux ans le syndicat CGT se bat contre la dénonciation des conventions collectives de l'audiovisuel public. Il cite Aline Pailler, élue CGT de France Culture : « *Nous avons obtenu un prolongement des négociations, mais la direction les bloque sans cesse car elle veut nous faire passer des statuts qui cassent nos acquis : isolement du salarié, polyvalence... Soit des notions de management qui ont déjà fait leurs preuves à France Télécom.* »

ArcelorMittal

Comment bloquer la fermeture et garantir le maintien de tous les emplois sur place ? Ouvrons la discussion !

Le 4 juin 2012, une délégation composée de syndicalistes d'ArcelorMittal, à Florange, a été reçue à l'Élysée par François Hollande. Au terme de cette rencontre, le président de la République a déclaré qu'il mandaterait un expert qui rendra ses conclusions le 30 juillet et qu'il demanderait à Mittal de ne prendre aucune mesure irréversible durant cette période. A la sortie de l'Élysée, la délégation syndicale a souligné qu'il était important que le président de la République ait pris du temps pour discuter et faire des propositions.

Arnaud Montebourg, ministre du Redressement productif, a précisé qu'« un expert remettrait le 30 juillet un rapport examinant les divers projets et les perspectives pour que le site soit viable et maintenu ». Effectivement, le site de Florange doit être maintenu, ce qui signifie que la garantie doit être donnée pour le maintien de tous les emplois des titulaires, des intérimaires et des sous-traitants.

Jean Marc Ayrault, Premier ministre, s'est prononcé pour « que l'activité reprenne et s'inscrive dans un grand projet ». Effectivement, l'activité doit reprendre pour toutes les installations et toutes les productions.

Le quotidien *Les Echos* a ainsi résumé la position du gouvernement : « Identifier les pistes pour pérenniser l'usine mosellane. » Effectivement il faut pérenniser Mittal Florange, c'est-à-dire garantir le maintien de tous les emplois sur place.

Le gouvernement propose, parmi les solutions, celle du repreneur. Pour Aurélie Filippetti, ministre du gouvernement : « Si Mittal se retire, il faudra appliquer la proposition de loi que nous allons déposer obligeant les patrons à céder les sites à des repreneurs. » En effet, si cette solution permet de maintenir tous les emplois sur place !

LE MINIMUM VITAL, C'EST LA GARANTIE DU MAINTIEN DE TOUS LES EMPLOIS SUR PLACE

Mais une question se pose : si Mittal ne se retire pas ou s'il n'y a pas de repreneur, que va-t-il se passer ? Bien sûr, la situation est difficile : la sidérurgie en Lorraine a supprimé plus de 100 000 emplois, les mines ont été fermées. Nous savons que tout n'est pas possible tout de suite, mais le minimum vital, c'est la garantie du maintien de tous les emplois sur place. Alors, il faut dire les choses clairement : si le 30 juillet, aucune proposition ne se dégage pour assurer le redémarrage des hauts-fourneaux et du packaging afin de garantir le maintien de tous les emplois sur place et la relance de l'activité, quelle solution restera-t-il ?



Le 4 juin, quand ils ont été reçus à l'Élysée, les syndicalistes ont proposé : « Réquisition, nationalisation de la sidérurgie. » Certains leur ont objecté que « l'Union européenne s'y opposera au nom de la concurrence libre et non faussée ». Qu'est-ce que cela signifie ? L'Union européenne, qui organise les plans d'austérité et de misère dans tous les pays d'Europe, aurait tous les pouvoirs pour interdire la reprise par l'État du site de Florange ? Ce n'est pas possible ! Le 6 mai 2012, en chassant Sarkozy, le peuple a exprimé sa volonté de garder tous les emplois et de bloquer les fermetures d'usines et les suppressions de postes. Il a exprimé sa volonté de ne plus être soumis à la dictature de l'Union européenne.

Le POI estime pour sa part que la proposition formulée par les syndicalistes de nationalisation de la sidérurgie est la réponse la plus appropriée à la situation. Mais que l'on partage ou pas cette position, chacun reconnaît qu'il est de la responsabilité du gouvernement d'apporter la garantie du maintien de tous les emplois sur place, qu'il s'agisse des titulaires, des intérimaires ou d'emplois sous-traités. A. D. P. ■

Education nationale

A propos de la "réforme" des rythmes scolaires en préparation

Laurence Fayard

Dès son entrée en fonction, le nouveau ministre de l'Éducation nationale, Vincent Peillon, s'est prononcé en faveur d'une « réforme » des rythmes scolaires. « La réforme des rythmes est la réforme centrale », souligne-t-il dans une interview au *Républicain Lorrain* (14 juin).

Notons que les mesures envisagées par Vincent Peillon suivent les recommandations du rapport rendu en juillet 2011 par le comité de pilotage sur la « réforme » des rythmes scolaires mis en place par son prédécesseur, Luc Chatel, sous le gouvernement Sarkozy. Ce rapport dénonce le fait que la France est « le pays où les écoliers reçoivent le plus grand nombre d'heures de cours annuelles » sur 36 semaines « contre 37 à 40 dans les autres pays de l'Union européenne ». Sur Europe 1, le 8 juin, Vincent Peillon a dévoilé le véritable objectif d'une telle « réforme » : réaliser des économies budgétaires pour se conformer aux exigences de l'Union européenne : « 144 jours de classe pour les enfants du primaire français, c'est une exception et ça leur coûte cher et ça nous coûte cher. »

"RÉDUCTION DU NOMBRE D'HEURES D'ENSEIGNEMENT HEBDOMADAIRE"

Selon *Le Nouvel Observateur* (15 juin), « le ministre de l'Éducation a exprimé son intention d'alléger les journées très chargées des écoliers français (...) ».

Les matinées seraient réservées à l'enseignement des matières fondamentales (français ou mathématiques) et les cours s'arrêteraient plus tôt dans l'après-midi. Les enfants auraient ensuite accès à des activités artistiques, sportives (...). Cet allègement des journées de travail sera compensé par l'ajout d'une demi-journée de classe par semaine, le mercredi ou le samedi, à la discrétion des communes — ce qui risque de faire débat (...). L'ajout de cette demi-journée supplémentaire ne permettra pas de compenser la réduction du nombre d'heures d'enseignement hebdomadaire (...). Les vacances d'été, jugées trop longues, seront raccourcies de deux semaines. Les vacances de la Toussaint seront, elles, rallongées de quatre jours pour former une séquence de deux semaines. »

Il faudrait, pour parvenir à mettre en place ces mesures, « modifier » le temps de travail des enseignants et donc remettre en cause leur sta-

Photo AFP



Le président de la République, François Hollande, et son ministre de l'Éducation nationale, Vincent Peillon, lors d'une visite d'une école primaire en région parisienne.

tut défini en heures d'enseignement hebdomadaires. Au Conseil supérieur de l'Éducation, le 8 juin, la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE), favorable aux propositions du ministre, a soumis au vote un vœu qui demandait, dès la prochaine année scolaire 2012-2013, une réduction des congés d'été en échange d'un allongement de deux jours des congés de Toussaint.

Plusieurs organisations syndicales opposées à ces propositions, la FNEC FP-FO, le SNES et le SNPDEN, ont refusé de prendre part au vote (lire la position de la FNEC FP-FO et du SNES).

Ce vœu a en revanche été approuvé par le SNUipp, le SE-UNSA et la CFDT.

Signalons également que le Premier ministre, Jean-Marc Ayrault, a tenu à faire preuve de prudence en recadrant les propos de son ministre de l'Éducation nationale. Il a ainsi déclaré le 14 juin : « On ébauche des pistes, mais il faudra creuser davantage. Le ministre va engager une concertation dont les contours vont être définis début juillet et qui aura lieu tout le mois de septembre », avant d'ajouter : « On a le temps de trouver les bonnes orientations ensemble ». A suivre... ■

Communiqué de la FNEC FP-FO (extraits)

"Les enseignants sont fonctionnaires d'État, ils entendent le rester"

"Au Conseil supérieur de l'Éducation (CSE) du 8 juin, le ministre a fait le choix de retirer de l'ordre du jour le projet d'arrêté fixant le calendrier scolaire de l'année 2013-2014 qui ne modifiait l'organisation ni de la journée, ni de la semaine, ni de l'année scolaire et maintenait les congés en l'état actuel tout en instaurant le pont de l'Ascension uniformément pour toutes les académies. Il a motivé sa décision en invoquant les propositions du rapport du comité de pilotage du 4 juillet 2011, mis en place par son prédécesseur, Luc Chatel, qui feraient l'objet de décisions ultérieures (...). Force ouvrière ne s'associera pas à une demande de réduction des congés d'été. Force Ouvrière qui a dénoncé cette décision n'a pas pris part au vote d'un vœu soumis par la FCPE (...). Les enseignants rejettent les projets

d'aménagement locaux des rythmes scolaires.

La FNEC FP-FO invite le ministre à la plus grande prudence après l'inquiétude qu'ont suscitée ses déclarations sur la semaine de cinq jours avec un jour au choix des collectivités territoriales.

Elle rappelle qu'au cours des dix-huit derniers mois les dix-neuf projets d'aménagement local de rythmes scolaires initiés à Lyon, Angers, Mulhouse, Lille, Grenoble, Brest, en Gironde... dont le dernier à Saint-Quentin dans l'Aisne il y a tout juste dix jours, ont tous été abandonnés devant le refus unanime des enseignants.

Les enseignants sont fonctionnaires d'État, ils entendent le rester et toute tentative de passer outre et d'allonger leur temps de présence dans les écoles recevra l'opposition de FO. »

Mardi 12 juin 2012 ■

La position du Snes-FSU

"Nous sommes farouchement opposés à une remise en cause du statut de 1950"

Trois questions à Roland Hubert, secrétaire général du Snes-FSU

Vincent Peillon annonce que la rentrée se fera un jour plus tôt pour compenser les quatre jours de vacances supplémentaires à la Toussaint, qu'en pensez-vous ?

Tant que c'est sur septembre et que ça ne nous fait pas commencer en août, cela nous est égal. Mais nous avons refusé de participer, vendredi, au vote en Conseil supérieur de l'éducation pour les quatre jours de vacances de Toussaint. Tout cela n'a pas de sens. Les rythmes scolaires doivent se discuter dans leur globalité. Et pas trois jours avant un scrutin, pour faire plaisir à la FCPE.

Faudrait-il aussi aborder la question des vacances d'été ?

Sauf que nous sommes opposés à



la suppression de deux semaines de vacances d'été.

C'est un acquis ?

Ce n'est pas tant ça le problème, que le fait que ces heures en plus devraient être compensées (...). Ou alors il s'agit de se diriger vers une annualisation du temps de travail des enseignants, mais, dans ce cas, c'est une remise en cause du statut de 1950 qui fixe le nombre d'heures d'enseignement par semaine. Et cela nécessiterait de redéfinir les missions des enseignants. On voit bien que certains y seraient favorables, mais nous, au Snes, y sommes farouchement opposés. De toute façon, c'est lundi que nous pourrions commencer à discuter.

Lu dans *Le Figaro* (vendredi 15 juin 2012) ■

Écoles primaires

Rassemblement à l'inspection académique du Val-de-Marne

REPORTAGE

"Impossible de faire la rentrée dans ces conditions"



Photo correspondant

A l'appel des syndicats SNUDI-FO, SNUipp-FSU, SE-UNSA et SUD du Val-de-Marne, quatre cents enseignants et parents se sont rassemblés à l'inspection académique (IA) le 18 juin pour exiger l'annulation des fermetures de classes et les ouvertures nécessaires.

Soixante-dix écoles étaient représentées. Dans chacune, depuis des mois, les enseignants ont établi leurs cahiers de revendications précis avec les sections syndicales et ont alerté les parents. Chaque dossier est chiffré, saisissant. La mobilisation est plus importante encore que ce qui était attendu. Un leitmotiv dans chaque intervention : « Nous ne pouvons pas faire la rentrée comme ça ! »

Une enseignante de Chennevières-sur-Marne :

« Nous avons constitué une délégation avec les parents. Nous demandons une ouverture en maternelle. Trois classes sont prévues pour 98 élèves, soit deux classes à 33 et une à 32. Le directeur a alerté l'inspecteur d'aca-

démie, personne n'a réagi. Alors, on a fait une pétition pour l'ouverture d'une quatrième classe, et tous les parents ont signé. En audience, mercredi dernier, nous avons expliqué qu'à 33 dans une classe, les petits ne peuvent plus bouger... »

Ecole Jean-Vilar, à Villejuif. Discussion avec trois mères d'élèves :

« L'école est fermée. Les enseignants sont en grève. Nous voulons une ouverture de classe. Trente en CP, ce n'est pas possible ! C'est la quatrième fois que nous venons en délégation. On nous a dit, "peut-être". Serons-nous enfin entendus ? »

Une élue de Cachan :

« Nous sommes contre la fermeture de classe à la maternelle Pont-Royal, à Cachan, et nous soutenons les enseignants de l'école des Hautes-Bruyères, à Villejuif, qui demandent une ouverture. A Cachan, il faut le maintien de la cinquième classe, car 119 élèves sont inscrits. C'est une école de quartier, dans un secteur où les familles rencontrent beaucoup de difficultés. M. Peillon a annoncé qu'il réta-

blissait mille postes dans le primaire surtout pour les zones rurales... On va essayer de faire en sorte que le ministre change d'avis. On espère un signal pour le Val-de-Marne où la situation est très difficile. »

L'inspecteur d'académie est interpellé par une délégation de Boissy-Saint-Léger :

« L'ouverture est indispensable. Nous aimerions savoir ce qu'il en est des seuils (1) : selon la règle, à partir de 270, vous devez ouvrir une onzième classe. Nous en sommes à 275, et il y a tous les autres élèves attendus. Comment pouvons-nous travailler ensemble si vous ne respectez pas la règle que vous avez vous-même fixée. N'y a-t-il plus de règle du tout ? »

L'inspecteur d'académie affirme : « Je ne peux répondre à votre question sur les seuils, mais je transmets. » Il n'apportera aucune réponse à chacune des demandes précises. A l'issue des délégations, les organisations syndicales annoncent qu'elles vont s'adresser au ministre et au recteur.

Une représentante du SNUipp-FSU :

« Si on veut être efficace maintenant, cette adresse au ministre et au recteur pour un plan d'urgence dans le Val-de-Marne, il faudra la relayer dans toutes les écoles. »

Une enseignante :

« Qu'est-ce qu'on peut faire tout de suite ? »

Un représentant du SNUDI-FO :

« L'adresse au ministre sera envoyée à toutes les écoles. Il faut la faire signer partout. »

SNUipp-FSU :

« Et faire remonter aux organisations syndicales. »

Un parent :

« Comment la rentrée va-t-elle pouvoir se faire avec 34 ou 36 élèves ? Il faudrait aussi s'adresser aux députés : vous venez d'être élus. Qu'est-ce que vous faites ? »

(1) Nombre maximum d'élèves par classe fixé par l'inspecteur d'académie.

Universités

Que signifie le projet de pôle de recherche de l'enseignement supérieur (PRES) à Paris-VIII-Saint-Denis ?

Depuis plusieurs mois, les mobilisations se multiplient à Paris-VIII autour du projet de pôle de recherche de l'enseignement supérieur (PRES).

Le projet consisterait à « allier (Paris-VIII et Paris-Ouest-Nanterre) au sein d'une structure commune afin de faire émerger un pôle de recherche et d'enseignement supérieur ambitieux » avec un ensemble de « formations et de projets de recherche (...) axés sur les sciences humaines et sociales — dont les deux universités sont les fers de lance — ainsi que les sciences et technologies ».

Comment développer de pareilles formations et domaines de recherche ? La mise en place du projet de PRES risquerait de voir, à Paris-VIII, la disparition de filières qui faisaient jusqu'alors la particularité d'une université comme celle de Saint-Denis (étude en art et cinéma notamment). Dans le cadre de la loi « relative aux libertés et aux responsabilités des universités » (LRU), le département d'anthropologie a déjà été fermé à Paris-VIII. Dans ce contexte, le projet de PRES s'apparente à un pas de plus dans la destruction des conditions d'études.

QU'EN DISENT LES ORGANISATIONS ?

Le 11 mai 2012, le président de l'université a convoqué un conseil d'administration (CA) pour voter le projet. Une délégation d'étudiants a manifesté devant le lieu où se tenait le CA. Le président a alors appelé la police. La brigade anticriminalité (Bac) est intervenue, frappant des étudiants, et arrêtant deux d'entre eux. Face à ces événements, l'Alliance des jeunes révolutionnaires (AJR) a tenu une réunion publique le 16 mai d'où est sorti un appel à l'unité contre le projet de PRES que l'AJR a fait signer auprès des étudiants. Les étudiants se sont mobilisés majoritairement contre le PRES. Or l'AJR est la seule organisation à s'être prononcée clairement contre le programme de la présidence. Le Mouvement universitaire de résistance (« Mur ») qui, en quelque sorte, dirigeait le mouvement, après avoir réussi à réunir des centaines de personnes en assemblée générale, a fait voter les mots d'ordre suivants : « La démission du président Pascal Binszak » (dont le mandat finissait quelques jours plus tard), et : « Du temps avant toute décision, pour mettre

en place un vrai débat sur le projet que nous voulons avoir pour Paris-VIII ». Mais le problème réside dans le projet même du PRES. La nouvelle présidente de Paris-VIII, Danielle Tartakowsky, assure de son « entière solidarité avec Pascal Binszak » ainsi que son « plein soutien » et rappelle « qu'il a légitimement pris ses responsabilités en votant pour la création de ce PRES ».

QU'EST-CE QUI PERMET À LA NOUVELLE PRÉSIDENTE UNE TELLE DÉCLARATION ?



Dans un communiqué du 29 mai 2012, le Snesup-FSU de Paris-VIII « réaffirme son soutien au projet de PRES Paris-VIII-Paris-X ». Cette position va à l'encontre des aspirations des étudiants, des personnels et des enseignants !

Dans ce contexte, l'AJR a fait paraître un communiqué, le 2 juin, pour l'unité pour l'abandon du projet de PRES, dans lequel elle rappelle :

« La présidence de l'université a voulu faire voter au CA du 11 mai un rapprochement avec Nanterre, rapprochement qui signifie en fait la fusion des deux universités, et donc la fusion et la disparition de filières, la dégradation de nos conditions d'études ! Au final, il s'agirait de privatiser la fac, que celle-ci aille chercher ses financements auprès des entreprises privées ! (...) La revendication principale est bien celle d'abandon du projet de PRES ! (...) L'Unef écrit dans un tract sur Paris-VIII : "Non au PRES Paris-VIII-Nanterre". Mais alors, comment comprendre que l'Unef ait voté, au CA de Nanterre, pour le PRES Nanterre-Saint-Denis ? La fédération Sud, au nom de "l'assemblée générale de Paris-VIII", a tenu une conférence de presse le 29 mai pour demander la démission de Pascal Binszak. Mais qu'en est-il du PRES ? A l'AJR, nous soutenons le combat des étudiants contre ce projet, pour qu'il soit abandonné ! Unité de tous, de toutes les organisations : Contre le PRES ! Pour la défense de nos conditions d'études, de nos diplômes ! Pour l'abrogation de la LRU, contre l'autonomie-privatisation des universités ! Pour l'arrêt de la répression ! »



Camp d'été de l'Alliance des jeunes révolutionnaires

L'AJR organise son camp d'été du 24 au 27 août

Il se déroulera dans une situation inédite pour les jeunes. Alors que de nouvelles mesures contre les droits des jeunes sont annoncées, que la « gauche » est désormais au pouvoir en France, l'Union européenne est en train de s'écrouler sous la pression contradictoire des marchés financiers et de celle des peuples. Une situation inédite parce qu'un an après le soulèvement révolutionnaire en Tunisie et en Egypte, tous les peuples d'Europe se révoltent aujourd'hui dans des proportions jamais connues par notre génération.

Quatre jours pour échanger, quatre jours pour débattre, quatre jours pour préparer les batailles de la rentrée.

se tiendra en première ligne. Pour mener ces combats, les jeunes devront compter sur leur propre organisation révolutionnaire. Une organisation qui se bat contre la « réforme » du bac, contre la privatisation des universités et toutes ses conséquences, contre le paiement de la dette et le nouveau traité européen, pour en finir avec ce système et ses institutions.

Quatre jours pour échanger, quatre jours pour débattre, quatre jours pour préparer les batailles de la rentrée.

Pour plus d'informations : alliance.jeunes.revolution@gmail.com ajr.national.over-blog.com

Chronique

INTERNATIONALE

30 juin : conférence ouvrière européenne à Cologne

Avertissement au peuple grec et à tous les peuples de l'Union européenne : le G 20, qui vient de se tenir à Los Cabos (Mexique), a sèchement rappelé les exigences des « marchés » : « Nous attendons avec intérêt que la zone euro travaille en partenariat avec le prochain gouvernement grec pour s'assurer qu'il reste sur le chemin de la réforme » c'est-à-dire celui du paiement de la dette, de la réduction des dépenses publiques et sociales, de la baisse des salaires et de la suppression massive d'emplois... qui a déjà conduit le pays à la ruine et la masse de la population laborieuse à un effondrement de ses conditions de vie.

Face à cette nouvelle et brutale manifestation de la dictature du capital financier qu'on prétend nous imposer, des militants ouvriers et des syndicalistes allemands appellent à réunir le 30 juin prochain à Cologne (Allemagne), une conférence ouvrière rassemblant des travailleurs et militants engagés dans le combat pour l'abrogation du mémorandum en Grèce, et contre la ratification du TSCG dans les autres pays de l'Union européenne. « Nous déclarons la guerre à cette campagne contre le peuple grec ! », écrivent-ils dans leur appel.

« Un espoir naît et grandit en Europe : l'espoir d'un tournant dans la situation après trente ans de diktats de l'Union européenne. Il naît d'événements quasi simultanés : en Grèce avec l'exigence d'annulation du mémorandum, en France où Sarkozy est chassé et chez nous, en Allemagne, où Merkel subit une défaite retentissante. Il naît de la grève générale du 29 mars en Espagne, ainsi que de la grève du service public au printemps (en Allemagne — NDR) suivie du mouvement dans la métallurgie.

Avec cette invitation, nous voulons faire savoir à nos collègues dans les différents pays d'Europe que le mouvement ouvrier allemand est décidé — et cela, malgré les obstacles dans nos propres rangs auxquels nous sommes partout confrontés — à prendre sa place dans le combat commun. (...) Organisons ensemble le combat contre la ratification de ces traités. Soutenons-nous dans nos luttes mutuelles. Soutenons les justes exigences du peuple grec ! Soutenons les travailleurs espagnols dans leur combat contre la réforme du marché du travail ! Pour le non à la ratification du MES et du TSCG en France et en Allemagne ! »

Europe



Photo AFP

Sur fond d'une crise grandissante de l'Union européenne

Allemagne : les vrais enjeux des rencontres et "désencontres" Hollande-Merkel

Marc Gauquelin

Sur le devant de la scène, Hollande et Merkel se sont échangés ces derniers jours toute une série d'« amabilités ». A en croire de nombreux commentateurs, deux visions opposées de l'Europe s'affronteraient. L'intransigeance de Merkel exprimerait la résurgence d'une volonté hégémonique de l'Allemagne. Rien de tout cela ne donne une image de ce qui se joue en réalité dans cette confrontation.

Merkel a, d'abord et avant tout, une conscience aiguë de la fragilité de sa position politique en Allemagne même. Elle sait qu'elle devra affronter les électeurs allemands aux élections fédérales de l'automne 2013, après trois défaites électorales successives à des élections régionales (et tout particulièrement dans le Land de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, le plus peuplé d'Allemagne). Elle n'a pas oublié la puissante mobilisation des grèves d'avertissement qui ont secoué les services publics et la métallurgie en Allemagne en ce début d'année et arraché de substantielles augmentations de salaires. Elle sait ce que signifie, dans cette situation, l'avertissement lancé par Bsirske, président de Ver.di, syndicat de deux millions d'adhérents qui appelle à ne pas ratifier le traité TSCG (lire lettre en page 2).

Elle sent le sol se dérober sous ses pieds. Elle tente de se présenter, aux yeux d'une population élevée depuis la fin de la guerre dans une « hantise orchestrée » de l'inflation et de ses conséquences tragiques pour toute l'Europe, comme étant celle qui s'opposerait seule au recours généralisé à la « planche à billets ». Elle en appelle à Obama pour lui dire en

substance : « Je n'aurai pas les forces de faire porter sur les épaules de l'Allemagne, comme vous me le demandez, le poids du sauvetage de la banqueroute des Etats européens et de l'endigement du krach financier mondial qui se profile. »

C'est une évidence, la direction social-démocrate a décidé d'apporter son soutien à Merkel en votant pour la ratification du traité prévue pour le 29 juin. Mais pour espérer faire passer l'affaire avec le moins de casse possible, il leur a fallu se livrer avec François Hollande à une gymnastique périlleuse. Le 13 juin, immédiatement après leur rencontre avec Merkel, organisée pour tenter d'arracher des « concessions » en échange de leur ralliement, les trois principaux dirigeants du SPD prenaient l'avion pour Paris où ils étaient reçus par Hollande sur son invitation.

On a, en France, présenté cette rencontre comme l'expression de la volonté de Hollande de prendre, avec le SPD, la chancellerie « en tenaille ». A moins que... la direction du SPD n'ait été chargée par Merkel d'une mission de bons offices entre les deux gouvernements afin de dégager les formules de compromis que tous appellent de leurs vœux, si possible avant le sommet européen des 28 et 29 juin.

Trois jours après cette rencontre, le 16 juin, les dirigeants du SPD organisaient une convention du parti à Berlin : deux cent cinquante délégués, un minicongrès. Martin Schultz, président du Parlement européen, y faisait un discours d'une brutalité inouïe, dans le but de terroriser les délégués qui ne soutiendraient pas la résolution ouvrant la voie au vote du traité par les députés SPD. Invoquant le sauvetage de la paix en Europe relié au franchissement d'un nouveau pas dans la voie de l'intégration européenne, présentant la « conversion » de Merkel à l'impôt sur les transactions financières

Les "fêlures" qui apparaissent jusqu'au sommet du SPD annoncent les "cassures" qui vont le déchirer, sous la pression grandissante de la classe ouvrière.

comme une des plus grandes victoires de la social-démocratie de ces dernières décennies, il lançait un appel dramatique à ses camarades pour leur demander de voter pour le traité.

La direction de Gabriel, Steinbrück et Steinmeier s'est attachée, elle, pour convaincre les hésitants, à présenter son combat comme un appui au combat engagé par Hollande pour « réorienter » la construction européenne. Pour eux, l'appui à Hollande consistait, en Allemagne, à « convaincre » Merkel de faire le plus possible de concessions allant dans le sens d'un « pacte de croissance » afin de leur permettre de confirmer leur décision de voter pour le traité le 29 juin.

La direction a réussi à faire reculer l'essentiel de la « gauche » du SPD, elle a réussi à entraîner la quasi-totalité des délégués et à faire voter en faveur de sa motion favorable au vote. La pression a été énorme, mais quatre délégués des Jusos (Jeunesses social-démocrates) ont voté contre, et deux députés se sont abstenus, Klaus Barthel et Hilde Mattheis, qui étaient intervenus vigoureusement contre le vote par les députés SPD de ce traité, et qui sont allés jusqu'à demander que soit organisé un congrès extraordinaire du SPD.

Les « fêlures » qui apparaissent jusqu'au sommet du SPD annoncent les « cassures » qui vont déchirer, sous la pression grandissante de la classe ouvrière, un parti qui, certes, a déjà perdu une fraction de sa base ouvrière, mais demeure néanmoins le parti ouvrier traditionnel en Allemagne. Et cela n'est pas la moindre des faiblesses de Merkel.

C'est dans ce contexte que va se tenir la rencontre européenne de Cologne, à l'initiative de militants ouvriers allemands qui refusent de se faire les complices de l'étranglement de toute forme de souveraineté pour les peuples d'Europe et appellent leurs frères de classe à rassembler leurs forces pour mener ensemble ce combat. ■

ITALIE

Le seul impact des "réformes structurelles" a été de plonger le pays dans la récession



Manifestation des travailleurs de l'automobile à Rome contre la réforme du Code du travail, le 9 mars 2012.

L'Italie est de nouveau sous la pression des « marchés », et les craintes se multiplient qu'elle ne soit le prochain domino de la zone euro à tomber. En vue prétendument de « relancer la croissance », le gouvernement Monti a déjà adopté en début d'année un plan de « libéralisation de l'économie », destiné à « insufler de la concurrence », et un projet de « réforme de marché du travail » est en cours d'examen au Parlement.

Le seul impact de ces « réformes structurelles » sur l'activité a été de plonger le pays dans la récession dès fin 2011, sous le poids des plans d'austérité adoptés à la chaîne depuis 2010.

La contre-réforme du Code du travail a été votée en première lecture fin mai par le Sénat italien. Elle doit maintenant passer à la Chambre des députés pour le vote final.

Qui est responsable de l'adoption de cette loi qui remet en cause notamment l'article 18 du Code du travail (article qui interdit les licenciements sans cause réelle), les droits à l'allocation chômage et prône la « flexibilité sauvage » que le patron de la Fiat, Marchionne, a déjà imposée dans les usines de son groupe ?

C'est un fait : lors de l'installation de son gouvernement, le Premier ministre, Mario Monti, a cherché à obtenir la collaboration directe du Parti démocrate et des dirigeants syndicaux afin de les associer à la mise en place de cette « réforme ».

Contre la remise en cause de l'article 18, déjà tentée en 2002, rappelons qu'une immense mobilisation de la classe ouvrière italienne, prenant la tête d'un mouvement de toute la population, avait contraint Berlusconi à retirer son projet.

Dix ans plus tard, le rejet de cette mesure demeure. En témoignent les centaines de motions, prises de position, dépôts de préavis de grève... pendant toute la période de « négociation » (de décembre à février), situation qui a empêché les dirigeants des syndicats de passer un accord direct avec Monti.

Lorsque celui-ci a annoncé sa réforme à la mi-mars, sans l'appui direct des syndicats, les grèves spontanées, les manifestations, les prises de positions dans les syndicats, en particulier dans la Confédération générale italienne du travail (CGIL), se sont multipliées. Susanna Camusso, secrétaire générale de la CGIL, a alors annoncé une grève générale, tout en convoquant partout des grèves de division au niveau de chaque ville, à des dates différentes. Et, surtout,

sans jamais avancer le mot d'ordre de « retrait de la réforme », le remplaçant par : « Il faut modifier la réforme, il faut l'améliorer. » Même la FIOM, la fédération des métallos de la CGIL, n'a jamais pris position pour le retrait, mais, elle aussi, a revendiqué « une modification ».

Malgré les obstacles, les travailleurs ont cherché à se saisir de ces appels à la grève pour affirmer leur volonté d'une seule grève générale, d'une seule mobilisation unie pour le retrait de la réforme. Et, par millions, ils ont fait grève et manifesté dans chaque ville, les 17, 18, 19 et 20 avril derniers.

Fin avril, les dirigeants des syndicats étaient sous la pression d'une part de l'Union européenne, de la Banque centrale européenne, du FMI et du gou-

vernement Monti qui exigeaient qu'ils acceptent la réforme, et, d'autre part, sous la pression des travailleurs. Ils ont donc décidé de convoquer le 2 juin, quelques jours après le vote au Sénat, une manifestation nationale à Rome, sans appel à la grève ! Une manifestation « pour la croissance, pour une juste fiscalité, pour le bien-être ». Pas un mot sur la « réforme », totalement disparue des mots d'ordre !

Le tremblement de terre qui a secoué le centre de l'Italie a ensuite été le prétexte pour un report de la manifestation au 16 juin.

Quant au Parti démocrate, qui avait proposé des amendements à la loi, il a finalement voté pour, en déclarant avoir fait... « du bon travail ».

Les jeux sont-ils faits pour autant ? Personne ne peut l'affirmer.

Sans doute la loi sera-t-elle adoptée grâce au renoncement des dirigeants à défendre une position indépendante face à la troïka. Mais, à la base, des millions et millions de travailleurs perdent chaque jour leur travail, ne touchent plus de salaire, ne disposent même plus du minimum pour vivre. Une haine profonde s'amplifie contre le gouvernement et contre les partis qui le soutiennent. Ce qui peut rapidement ouvrir la voie à la mobilisation.

Plus que jamais, la question posée est celle du combat pour l'indépendance des organisations syndicales. Mais peut-on adopter une position indépendante sans rompre avec la politique dictée par la troïka ?

C'est tout le sens de la campagne engagée par notre « Comité pour la construction d'un parti indépendant des travailleurs », qui lie le « non à la contre-réforme du Code du travail » au « non aux traités TSCG et MES ».

Luigi Varaldo ■

ÉGYPTE

Le deuxième tour du scrutin de la présidentielle s'est déroulé le 17 juin dans un climat de tensions et de crise politique profonde

Election présidentielle sous tutelle de l'armée

« L'armée rend le pouvoir à l'armée »

Le quotidien *al-Masri al-youm* (18 juin)



Un bureau de vote, lors du scrutin, à Zagazig à 90 kilomètres du Caire.

Correspondant

À u plan électoral, les Frères musulmans revendiquent la victoire de leur candidat, Mohamed Morsi. Le camp du général Chafic, pilier du régime de Mubarak, accuse les islamistes de vouloir « voler » la présidence. Les résultats officiels, qui seront annoncés le 21 juin, ne peuvent faire oublier que celui qui sera proclamé président aura été élu par moins d'un électeur inscrit sur quatre. Comme au premier tour, plus de la moitié des électeurs ont refusé de choisir entre un fidèle du dictateur déchu et le représentant des Frères musulmans, à l'image de ce travailleur qui prévient : « La corruption est de retour. Aucun des deux candidats ne mérite mon vote. Nous devrions réserver nos efforts pour une deuxième révolution. »

Quoi qu'il en soit, le ministre de la Défense israélien, Ehud Barak, rappelle, dès le lendemain du scrutin : « Nous attendons du président qu'il prenne la responsabilité de tous les engagements internationaux de l'Égypte, y compris le traité de paix avec Israël, et assure que les mesures de sécurité

sont en place dans le Sinaï. » Mercredi 13 juin, le CSFA publie un décret autorisant l'armée à arrêter les civils et à les déférer devant des tribunaux militaires. C'est une réactivation de l'état d'urgence levé quelques semaines auparavant.

Jeudi 14, la Haute Cour constitutionnelle valide la candidature massivement contestée du général Chafic et dissout les deux chambres parlementaires dominées par les islamistes et, par contrecoup, la commission chargée de rédiger la future Constitution, élue la veille.

Vendredi 15, le maréchal Tantaoui signe un décret stipulant que « le CSFA assumera les responsabilités législatives (...) jusqu'à l'élection d'un nouveau Parlement ». Dimanche 17, deux heures à peine après la fermeture des bureaux de vote, alors que les dépouillements sont en cours, le CSFA rend publique une « déclaration constitutionnelle » au terme de laquelle il s'attribue des pouvoirs exorbitants. La rédaction de la Constitution pourrait être confiée à une commission formée par les militaires si la justice invalide l'instance formée

par le Parlement, comme cela a déjà été le cas une première fois. Les millions d'Égyptiens qui ont refusé de choisir entre le retour du Premier ministre de Mubarak et les islamistes qui, dominant le Parlement, n'ont pas voulu voter une loi garantissant les libertés syndicales et le droit de créer des syndicats indépendants, les quatre millions qui ont voté pour Hamdine Sabahi, le nassérien, au premier tour, les centaines de milliers qui n'ont eu de cesse de manifester pour exiger la fin du régime militaire n'ont pas dit leur dernier mot.

Les médecins, pharmaciens, dentistes, enseignants, professionnels agricoles, ingénieurs, scientifiques, physiothérapeutes, vétérinaires étaient appelés par leurs syndicats à manifester le 19 juin, au Caire, pour exiger l'abolition du nouveau décret qui autorise l'armée à arrêter les civils, pour que le CSFA transmette le pouvoir le 30 juin comme prévu et pour que la commission chargée de rédiger la Constitution puisse assumer ses travaux. Ils rejettent la « déclaration constitutionnelle » du CSFA et demandent à le rencontrer d'urgence. ■

TUNISIE

Premier recul dans le procès de Adnane Hajji

Correspondant

Le 18 mai, le responsable syndical de l'union locale de l'UGTT de Redeyef, Adnane Hajji qui, en 2008, avait dirigé la grève du bassin minier, s'est présenté au tribunal de première instance de Gafsa, accompagné d'un nombre important d'avocats et de militants. Mais il a été informé que le dossier d'enquête n'était pas encore prêt. La mobilisation autour du dirigeant syndicaliste du bassin minier a conduit l'appareil politique à opérer un premier recul dans un dossier d'accusation qui s'appuie sur la falsification et les témoignages infondés d'un journaliste de la chaîne qatarie Al-Jazeera.

Un grand rassemblement s'est tenu devant le palais de justice, au cours duquel Adnane Hajji a pris la parole pour dire :

« Il est clair que le gouvernement a démontré toute son incapacité à régler les problèmes sociaux et économiques. Ce gouvernement est en pleine crise et il cherche à résoudre sa crise et à régler ses

problèmes en intentant des procès politiques, exactement comme l'avait fait Ben Ali. Ce que nous voulons, c'est que la justice soit indépendante. Et la justice doit nous rendre justice, c'est mieux pour tout le monde. Nous avons prouvé que nous ne craignons ni leur terreur ni leurs procès. Ce que nous avons fait pour Ben Ali en 2008, nous sommes disposés à le faire pour ce gouvernement.

N'est-il pas préférable que la justice ouvre des enquêtes sur les crimes de Hamadi Jebali (le Premier ministre), sur les crimes de Laraiid (le ministre de l'Intérieur), sur les crimes d'Abdelwahab Maater (ministre de la Formation professionnelle) ? N'est-il pas préférable que la justice ouvre des enquêtes sur les déclarations de Sadok Chourou (ce député d'Ennahda qui a appelé à couper les membres des sit-ineurs). N'est-il pas préférable que la justice ouvre une enquête sur les propos de Houcine Labidi, président du comité scientifique de la mosquée Zitouna qui a appelé à « tuer tous les artistes

plasticiens qui ont porté atteinte au sacré » dans son prêche du vendredi ?

N'est-il pas préférable que la justice condamne tous ceux qui ont brûlé le pays à Jendouba, Sousse, Tunis ?

N'est-il pas préférable que la justice condamne les assassins des martyrs du bassin minier et d'ailleurs, et notamment Laajimi (le colonel Laajimi est directeur général des brigades d'intervention) et Seriaty (le général Seriaty a couvert la fuite de Ben Ali) ?

N'est-il pas préférable que la justice juge les corrompus qui ont démolé notre pays ?

Une justice qui est du côté de la révolution a pour mission de condamner tous les corrompus et les assassins et non de condamner les révolutionnaires qui ont conduit à la chute de Ben Ali. C'est le bassin minier qui a planté le premier clou dans le cercueil du régime de Ben Ali.

J'ai confiance dans les juges qui ne manqueront pas de prendre la seule décision qui s'impose, à savoir la clôture de ce dossier. ■

États-Unis

Wisconsin

Un an après les grandes manifestations ouvrières contre sa politique, le gouverneur républicain réélu. Pourquoi ?



Madison, Etat du Wisconsin (Etats-Unis), le 9 mars 2011 : des milliers de travailleurs avec leurs syndicats avaient envahi et occupé le Parlement local contre la politique de restrictions budgétaires.

François Forgeue

Des élections pour le poste de gouverneur ont eu lieu le 5 juin, dans l'Etat du Wisconsin, à la suite d'une campagne pour la révocation du gouverneur républicain, Scott Walker, menée par le Parti démocrate et les syndicats de l'Etat, après qu'il eut fait promulguer des lois annulant les conventions collectives des travailleurs des services publics (1). Scott Walker l'a emporté avec un écart de 7 % sur le candidat du Parti démocrate, Tom Barrett.

Pourtant, il y a un peu plus d'un an, en février et mars, par centaines de milliers, pour défendre leurs syndicats, leurs droits et leur niveau de vie, les travailleurs du Wisconsin s'étaient dressés. Jour après jour, les manifestations s'étaient succédées. Les travailleurs occupèrent massivement le siège du Parlement de l'Etat, le Capitole. Par leur action, ils interdirent alors le vote des mesures anti-ouvrières réclamées par le gouverneur Walker. La mobilisation se heurta d'emblée à des obstacles. Nombre de dirigeants syndicaux acceptèrent la nécessité de « concessions », c'est-à-dire la liquidation des avantages acquis, à condition que cela passe par le moyen de la « négociation ». C'est la détermination, en premier lieu des travailleurs du secteur public et de leurs organisations syndicales, qui l'a emporté. Comme le dit une déclaration de l'ELN (2) : « Le pays tout entier fut galvanisé (...). Nous sommes tous des Wisconsin. » Lors des manifestations, des contingents de syndicalistes sont venus de tout le pays. Au sein des syndicats du Wisconsin, on commençait à discuter de la nécessité d'une grève générale de tout l'Etat.

UNE STRATÉGIE QUI A ABOUTI À L'ÉCHEC

Les dirigeants syndicaux du Wisconsin ont alors expliqué qu'il fallait porter l'action sur le « plan politique ». Par « plan politique », ils entendaient apporter un soutien au Parti démocrate pour que celui-ci, à l'échelle de l'Etat, l'emporte sur le Parti républicain.

C'est cette stratégie qui a abouti à l'échec du 5 juin. Le candidat démocrate, Tom Barrett, était connu pour avoir, dans la ville de Milwaukee dont il était maire, pratiqué des coupes claires dans les dépenses publiques et s'être attaqué aux droits et prérogatives des organisations syndicales. Si on étudie la répartition des votes, on voit clairement que si c'est dans les zones rurales que Scott Walker fait son meilleur score, il demeure que dans les centres urbains et indus-

triels, le vote des travailleurs est divisé. Alors que généralement le vote des travailleurs syndiqués pour le Parti démocrate dépasse les 80 %, il n'atteint en moyenne que 62 %. Alors que dans la capitale, Madison, seuls 10 % des électeurs syndiqués votent pour Walker, à Milwaukee, c'est plus du quart de l'électorat syndiqué qui a refusé de voter pour Barrett.

Les élections du Wisconsin constituent un nouveau coup contre le mouvement ouvrier. « C'est le poids du mouvement syndical dans le secteur public qui est menacé », souligne l'*International Herald Tribune* (8 juin) car ce vote « renforcera dans d'autres Etats, d'autres dirigeants à s'attaquer aux syndicats ».

Les élections au Wisconsin révèlent en même temps l'accroissement de la crise politique aux Etats-Unis. C'est l'aile la plus explicitement réactionnaire du Parti républicain (les soutiens du Tea Party) qui a mené campagne pour Walker et réuni autour d'elle l'essentiel du Parti républicain, dont Tim Romney est le candidat. Le Parti démocrate à l'échelle nationale et le président Barack Obama ont refusé d'être impliqués dans cette campagne. Barack Obama a même refusé de se rendre ne serait-ce qu'une fois au Wisconsin : « Il ne voulait pas », écrit le *Financial Times* (7 juin), *prendre le risque d'être affecté par la défaite.* »

En même temps, le *Financial Times* assure que la « nette défaite infligée par Scott Walker à son adversaire envenime les relations (du Parti démocrate) avec les syndicats qui ont soutenu la procédure de « révocation » et qui se sont sentis abandonnés par Obama ».

Quelle conclusion en tire l'Emergency Labor Network ? « Quand le mouvement ouvrier décide de ne plus se concentrer sur l'action de masse indépendante dans la rue mais sur le soutien aux politiciens du Parti démocrate, la défaite est assurée. Ce que nous avons vu dans le Wisconsin souligne la nécessité pour le mouvement syndical des Etats-Unis de se doter de son propre Labor Party, enraciné dans la classe. Un tel parti permettrait la réalisation de l'unité de la classe ouvrière et d'établir des liens solides avec la population et la jeunesse. »

(1) Rappelons que le système politique aux Etats-Unis est un système fédéral qui laisse une large place aux législations de chaque Etat.

(2) ELN : Emergency Labor Network (campagne d'urgence pour la défense du mouvement ouvrier), coordination de militants ouvriers pour une action politique indépendante aux Etats-Unis.

Guadeloupe

Campagne de solidarité

Elie Domota, secrétaire général de l'UGTG, en meeting à Lyon, Nantes, Paris, Lille et Limoges

Pour que cesse la répression antisyndicale en Guadeloupe

Correspondant

Du 11 au 15 juin, Elie Domota, secrétaire général de l'Union générale des travailleurs de Guadeloupe (UGTG), a effectué une tournée de meetings qui l'a conduit de Lyon à Nantes, Paris, Lille et Limoges, tournée organisée à l'initiative du Comité international contre la répression (Cicr, pour la défense des droits politiques et syndicaux), à la suite d'un appel contresigné par plus de 500 syndicalistes « pour l'arrêt immédiat de la répression antisyndicale en Guadeloupe. Pour la levée de toutes les poursuites judiciaires ».

Nombreux ont été à chaque fois les militants ouvriers, syndicalistes, et émigrés antillais qui ont ainsi manifesté leur volonté de tout faire pour que cesse la répression qui s'abat en permanence sur les militants syndicalistes de ces dernières colonies de la France. La composition des tribunes elle-même manifestait, par-delà les appartenances et les points de vue par ailleurs, qu'une même exigence s'impose aujourd'hui : le respect des libertés syndicales, garant de la démocratie.

Le bulletin du Cicr rendra compte plus complètement de ces meetings. On lira ci-dessous le compte rendu qu'un de nos correspondants a fait de celui qui s'est tenu le 14 juin à Lille.

La salle de l'Espace culture de l'université Lille-1 était bondée pour accueillir à Lille le secrétaire général de l'UGTG. Cent douze syndicalistes, élus, responsables d'associations, travailleurs et étudiants, venus de l'agglomération lilloise, mais aussi d'Arras (Pas-de-Calais), de Maubeuge... A la tribune, autour d'Elie Domota, Jean-Philippe Janowszick, syndicaliste dans le Pas-de-Calais, a salué la délégation de l'UGTG en rappelant que « toute l'histoire du mouvement ouvrier dans le Nord et le Pas-de-Calais est jalonnée de répression antisyndicale et de lutte contre la répression antisyndicale, de la fusillade de Fourmies (1^{er} mai 1891) à la grève générale de trente-huit jours des mineurs du Pas-de-Calais en 1963, contre laquelle le général de Gaulle ordonna la réquisition ».

Egalement à la tribune, M^e Hélène Rubinstein-Carrera, avocate honoraire, a rappelé ce qu'était la réalité de la répression antisyndicale en Guadeloupe,



Au meeting du 13 juin à la Bourse de Paris, sous la présidence de Gérard Bauvert, secrétaire du Cicr, ont pris la parole Elie Domota, secrétaire général de l'UGTG, Rose-May Rousseau, secrétaire CGT des hôpitaux publics de Paris, Philippe Selva, syndicaliste CGT Finances publiques, Jacques Girod, secrétaire adjoint de l'UD-FO de Paris, et Daniel Gluckstein, coordinateur de l'Entente internationale des travailleurs et des peuples.

du procès de 2004 contre le dirigeant de l'UGTG Michel Madassamy — dont elle fut l'avocate —, enlevé en pleine rue par des hommes cogoulés, au procès de trois militants de l'UGTG de 2011.

Une répression qui frappe tout autant les syndicalistes que leurs avocats

Précisant que cette répression frappe tout autant les syndicalistes que leurs avocats, elle a souligné qu'il s'agissait là d'une remise en cause des acquis démocratiques.

Elie Domota est longuement revenu sur la situation en Guadeloupe, depuis la grève générale de quarante-quatre jours en 2009, conclue par les « accords Jacques Bino » (du nom du syndicaliste CGT mort dans des circonstances encore non élucidées), accords non respectés par l'Etat et le patronat.

Il a fait état dans le détail des poursuites judiciaires, condamnations, amendes et peines de prison ferme ou avec sursis dont sont victimes les syndicalistes. Répondant aux nombreuses questions du public, il a notamment raconté la

mobilisation dans l'île de Marie-Galante, la mobilisation pour la défense des hôpitaux, la mobilisation contre l'épandage aérien, la grève des personnels territoriaux et de nombreuses autres questions. Elie Domota avait initialement informé les participants des salutations que Martine Aubry, maire de Lille, lui avait fait parvenir, s'excusant de n'avoir pu le rencontrer, étant retenue loin de Lille par la campagne élec-

torale. Une information qui a renforcé les participants dans leur engagement à s'adresser au nouveau gouvernement pour que cessent les poursuites judiciaires et la répression antisyndicale en Guadeloupe : 81 signatures ont été recueillies sur la lettre ouverte à Christiane Taubira, garde des Sceaux, à l'initiative du Cicr, demandant à ce qu'une délégation soit reçue. Les participants se sont séparés avec la ferme conviction qu'il est plus que jamais nécessaire de poursuivre et amplifier cette campagne, en particulier dans le mouvement ouvrier de l'Hexagone.

La réunion a été couverte par les médias locaux, notamment *La Voix du Nord* et *Radio Campus*.

Lu dans le journal "L'Echos de Limoges"

La Guadeloupe, bien loin de l'image idyllique des sept îles enchantées de la Caraïbe...

Participant à Limoges à un meeting pour l'arrêt de la répression antisyndicale en Guadeloupe, Elie Domota a notamment expliqué le contexte dans lequel se poursuit aujourd'hui cette répression contre des syndicalistes dans l'exercice de leur mandat.

« La CGPME et le Medef ne veulent pas de l'accord Bino, qui avait mis fin à la crise sociale. Et les autorités laissent faire. Le protocole d'accord prévoyait que ces 200 euros étaient pendant trois ans pris en charge par l'Etat et les collectivités, puis par les entreprises. L'accord a été signé en présence du préfet et de quatre directeurs du travail. Nous leur avons



écrit pour dénoncer cette situation, mais ils n'ont pas répondu. »

Alors, depuis le 10 mai, à l'appel du LKP, 3 000 salariés de 100 entreprises, sont en grève générale illimitée.

« La seule réponse de l'Etat : la répression en nous envoyant des gendarmes venus de métropole. Dix-sept de nos camarades sont poursuivis pour homi-

cide involontaire, après qu'un jeune motard de 20 ans se fut tué dans un accident de la circulation. D'autres ont été poursuivis pour avoir refusé des tests ADN, puis condamnés à verser une amende de 1 000 euros ! Nous demandons l'arrêt de tous les procès contre des syndicalistes

pour des actes relevant de leurs mandats syndicaux et la levée de toutes les sanctions. Nous allons écrire, en ce sens, à la ministre de la Justice. » Bien d'autres sujets ont été évoqués, comme la préparation de la réforme territoriale : « La Guadeloupe est le laboratoire de cette réforme et l'est aussi pour l'éradication de tous les acquis sociaux. »

UNE SEMAINE DANS LE MONDE

BOLIVIE

Des mineurs et des paysans occupent une mine concédée à une multinationale canadienne

Des groupes de mineurs et de paysans ont occupé par la force la mine de Malku Khota, dans le département andin de Potosi (sud-ouest de la Bolivie), exploitée par une filiale de la multinationale canadienne South American Silver.

« Ils sont arrivés en utilisant des explosifs et les gens ont dû partir en courant dans la montagne », a déclaré Fernando Caceres, responsable des opérations à Malku Khota.

La semaine dernière, les mineurs partisans de la nationalisation de la mine ont organisé une manifestation à La Paz pour exiger la reprise de la concession minière, mais leurs revendications n'ont pas trouvé d'écho auprès du gouvernement.

« Le gouvernement est en train d'envoyer des renforts pour maintenir l'ordre dans la région, mais si le risque pour la vie des personnes continue, nous n'écarterons pas une militarisation de la zone », a déclaré le gouverneur de Potosi, Felix Gonzales.

La filiale canadienne, qui exige des garanties de la Bolivie pour pouvoir travailler, exploite cette concession depuis 2007 et vient d'achever une nouvelle phase d'exploration et d'études préliminaires à l'extraction d'argent et d'indium, un métal rare utilisé dans la fabrication des écrans plats à cristaux liquides (LCD).

Photo AFP



CHIFFRE

215

C'est, en millions, le nombre d'enfants contraints au travail dans le monde, dont un peu plus de la moitié dans des conditions dangereuses pour eux, selon une étude de l'Organisation internationale du travail (OIT).

ÉTATS-UNIS

Record de ventes d'armes en 2012

Les ventes d'armes américaines ont atteint un record cette année, plus de 50 milliards de dollars, grâce à des contrats importants avec l'Arabie Saoudite et le Japon.

Andrew Shapiro, secrétaire d'Etat adjoint aux Affaires politiques et militaires, a l'intention de conclure des ventes supplémentaires avec l'Inde, qui envisage un achat de 22 hélicoptères Apache pour 1,4 milliard de dollars.

« Aujourd'hui, je peux confirmer qu'il s'agit d'une année record pour les ventes militaires à l'international », s'est réjoui Andrew Shapiro lors d'une conférence de presse. « Nous avons déjà dépassé les 50 milliards pour l'exercice 2012 », qui s'achève le 30 septembre.

Ce chiffre représente une hausse de 70 % par rapport aux ventes d'Etat à Etat de 2011, qui était déjà une année record, avec des ventes totalisant 30 milliards de dollars. L'armement ne connaît pas de crise.

Espagne : des aides pour les mineurs et pas pour les banquiers !

Depuis trois semaines, les mineurs de charbon des Asturies, de Leon, de Palencia et d'Aragon, donc de tous les bassins miniers, sont en grève contre la décision prise par le gouvernement Rajoy de réduire de 60 % les aides au charbon, entraînant la rupture de l'accord qui permettait le versement de cette aide jusqu'en 2019.

C'est le résultat des mesures exigées par l'Union européenne qui, au nom de la concurrence libre et non faussée, supprime toute aide publique, donc empêche que le charbon extrait en Espagne puisse concurrencer celui d'Afrique du Sud ou de Chine, extrait dans des conditions de surexploitation inouïe.

A la grève des mineurs de charbon s'ajoutent des dizaines de conflits dans tout le pays contre les coupes budgétaires. Face à l'exigence de grève générale pour porter

un coup d'arrêt au plan d'ajustement du gouvernement sous l'égide du FMI et de l'Union européenne, les dirigeants des deux principales confédérations, l'Union générale des travailleurs (UGT) et les Commissions ouvrières (CCOO), ont appelé à une journée de grève générale ce lundi 18 juin, mais seulement dans les bassins miniers.

Le gouvernement régional des Asturies, présidé par le Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE), demande d'alléger le rythme des coupes budgétaires.

A l'heure où nous écrivons, la grève est totale, et dans toutes les villes minières sont convoquées des manifestations.

Plus que jamais, rompre l'isolement des mineurs correspond aux besoins de tous les travailleurs d'Espagne, confrontés à la brutale politique d'ajustement du gouvernement.

CHIFFRE

1756

C'est, selon l'Unicef, en 2011, le nombre d'enfants victimes de la guerre en Afghanistan. Près de cinq enfants meurent ou sont blessés chaque jour, le nombre de victimes ayant augmenté de 25 % entre 2010 et 2011.

Photo AFP



PÉROU

Libération du maire d'Espinar, opposé au groupe minier suisse Xstrata

Le maire de la ville péruvienne d'Espinar (sud-est), Oscar Mollohuanca, opposé au groupe minier suisse Xstrata que les populations accusent de polluer des cours d'eau en exploitant une mine de cuivre, a été libéré de prison mercredi 13 juin après deux semaines de détention. A sa sortie de prison, le maire s'est dit « renforcé » dans ses convictions. Il a dénoncé sa détention « arbitraire » qui l'a « converti en prisonnier de conscience ».

Il avait été arrêté le 30 mai, au siège de la municipalité d'Espinar, lors d'un large déploiement policier, et condamné par la Cour supérieure d'Ica (sud) pour incitation à la violence et atteinte à la sécurité.

De violentes manifestations contre l'entreprise minière suisse avaient provoqué des heurts avec la police, et fait deux morts et des centaines de blessés, conduisant à l'instauration de l'état d'urgence dans la région par le gouvernement.

La libération du maire de la prison d'Ica est intervenue après la décision d'un juge qui a fait état d'irrégularités dans la décision judiciaire de le condamner à une peine de cinq mois de détention. Xstrata détient quatre mines de cuivre au Pérou, qui ont produit l'année dernière 112 600 tonnes de cuivre.

ESPAGNE

Le plan de sauvetage des banques ne sera pas sans condition... pour les travailleurs et le peuple

Le « sauvetage » de l'Espagne devra être assorti de « larges » conditions, a affirmé le président de la Banque centrale allemande, Jens Weidmann. Alors que le gouvernement assure que seul le secteur financier sera concerné. « Les conditions devraient être un élément clef de toute aide financière », a affirmé le président de la Bundesbank dans un entretien publié vendredi 15 juin par le journal espagnol *El País*. Selon lui, « l'impression que ce sauvetage sans condition en dehors du système financier affecte déjà les engagements pris dans le cadre des programmes existants ». Et il regrette « qu'une discussion émerge déjà sur l'allègement des conditions en Irlande et au Portugal » ainsi qu'en Grèce. « Mais traîner les pieds pour faire face aux problèmes structurels ne fera que prolonger la crise, et la réaction des marchés reflète cette inquiétude », a-t-il ajouté, alors que les taux d'intérêts espagnols et italiens flambent.

Pour lui, la solution passe par « des réformes et des solutions dans plusieurs secteurs ». Et d'aligner : la baisse du coût du travail, les réductions drastiques dans les budgets publics et sociaux... Il prône en particulier « la transparence et le contrôle de l'exécution du budget des régions et la "segmentation" (autrement dit la flexibilité totale – NDLR) du marché du travail ».

CANADA

Cinquième mois de grève des étudiants

Photo AFP



Au cinquième mois de grève des étudiants au Québec, le parti du Premier ministre, Jean Charest, au gouvernement, vient de subir une défaite humiliante lors d'une élection partielle dans une circonscription qu'il

détenait depuis quarante-six ans. A la question : « Que cache le conflit étudiant pour durer si longtemps ? », un professeur de l'université McGill, à Montréal, répond : « Je crois que la crise dure, en partie, parce que le gouvernement veut qu'elle dure. » La loi adoptée à l'initiative du gouvernement et limitant le droit de manifester (loi 78) « contribue à tout cela, le gouvernement cherche à cultiver une polarisation », explique-t-il. Il n'y a pas de volonté de dialogue du côté du gouvernement.

Le parti libéral au pouvoir veut faire passer le message suivant : « L'économie et l'ordre, c'est nous ; l'endettement, le chaos, la rue, ce sont les étudiants et ceux qui les soutiennent. » Avec leurs organisations, et notamment Classe, leur principale coalition, les étudiants, appuyés par une large partie de l'opinion publique, s'en tiennent, eux, à l'exigence qui les unit depuis le début de la grève : annulation des hausses de droits d'inscription.